



SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES
DU CEGEP DE MATANE

616, ST-RÉDEMPTEUR MATANE (QUÉBEC) G4W 1L1

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU SEECM

20 novembre 2018 à 12h00

1. Mot de bienvenue

William Duclos salue les membres présents et les remercie de leur participation. Il souhaite également la bienvenue à Pierre Bédard et Brigitte Chrétien.

2. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée et d'une secrétaire ou d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Yannick Malouin et appuyé par Marc Tremblay:

« Que Yannick Malouin agisse à titre de président de l'assemblée. »

Il est proposé par Annie Harrisson et appuyé par Éric Denis :

« Que Suzy Lebreux assume les fonctions de secrétaire. »

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marc Tremblay et appuyé par Émilie Prudhomme :

« D'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 octobre 2018

Il est proposé par Éric Denis et appuyé par Éric Desbiens :

« D'adopter le procès-verbal tel que présenté. »

Adopté à l'unanimité.

5. Suivis au procès-verbal

Il n'y a aucun suivi à faire en lien avec le précédent procès-verbal.

6. Nomination d'une enseignante au Comité de la condition des femmes

Il est proposé par Annie Harrisson et appuyé par Madone Lévesque :

« De nommer Marie-Pier Savoie comme représentante au Comité de la condition des femmes. »

Marie-Pier Savoie se dit intéressée à participer à ce comité.

Adopté à l'unanimité.

7. Suivi du Comité d'interprétation, de formation et d'application de la convention (CIFAC)

Yannick Malouin informe les membres des sujets qui ont été traités lors du dernier CIFAC.

- Griefs relatifs à la grève de 2015
- Évaluation du personnel enseignant par les étudiantes et étudiants
- Loi visant à prévenir et à combattre les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement supérieurs
- Gestion des plaintes des étudiantes et étudiants

8. Cadre horaire

William Duclos énonce les principaux changements au cadre horaire à l'hiver 2019. Ce nouveau cadre est, à peu de choses près, celui qui était en vigueur avant l'automne 2015. Les périodes de cours ne seront plus nécessairement en continu. Il pourrait y avoir une période qui scinde les blocs de cours afin de permettre aux étudiantes et étudiants de dîner.

Certains membres de l'assemblée craignent que cette scission n'ait un impact pédagogique sur leurs cours mais se disent tout de même prêts à faire l'essai de cette nouvelle façon de faire. Un enseignant souligne qu'il nous est demandé de faire confiance à la direction sans avoir vu aucune simulation.

Il est aussi mentionné par certains des membres que cette heure de dîner commune engendrera une pression accrue sur le service de la cafétéria qui est déjà très lent. Une augmentation de la rapidité du service est souhaitée.

Il est tout de même proposé par Annie Harrisson et appuyé par Marie-Claude Tremblay : « Que le SEECM signe une entente avec la direction du cégep afin de consentir à ce que les enseignants ne bénéficient que de 60 minutes pour dîner au lieu des 90 minutes prévues à la convention collective. Cette entente est valable pour la session d'hiver 2019 seulement. »

Adopté à l'unanimité.

9. Rencontre avec le directeur général

Éric Denis assure l'animation cette rencontre.

Pierre Bédard commence par nous remercier de l'avoir invité. Il affirme que c'est un plaisir pour lui de venir nous rencontrer et non pas une épreuve. Brigitte Chrétien est également présente à titre d'observatrice.

Autonomie professionnelle

Pierre débute son allocution en nous informant qu'il est au courant que l'autonomie professionnelle est mentionnée dans notre convention collective. Il nous invite à l'informer si la convention n'est pas respectée par la direction. Notre autonomie professionnelle se traduirait, selon lui, par le rôle d'influence que nous pouvons exercer au niveau administratif. Il énumère quelques-unes des instances auxquelles les enseignantes et enseignants siègent et où nous pouvons, selon lui, influencer les décisions. Le nouveau cadre horaire nous permettra, dit-il, de nous impliquer davantage sur les différents comités puisque nous aurons plus de périodes libres le mardi midi. Il croit que les comités conventionnés sont très importants car c'est à travers ces comités que nous pouvons faire entendre notre voix. Il souligne aussi que l'autonomie accrue dont jouit le comité de perfectionnement des enseignantes et enseignants.

Lors de l'élaboration de politiques, il affirme que son souhait est que nous soyons consultés le plus possible. Il soutient que les commentaires que nous soumettons sont toujours traités au comité de la gouvernance bien qu'ils ne puissent prendre tous ces commentaires en considération. Il se dit favorable à l'autonomie car il s'agit là d'un signe de reconnaissance qui favorise la santé et le mieux-être du personnel.

Cependant, lorsque la question de l'inclusion de la formation continue est soulevée, il avoue ne pas toujours avoir ceux-ci en tête lorsqu'il traite d'autonomie professionnelle mais qu'il essaie de les impliquer de plus en plus sur différents comités.

Certains membres du personnel enseignant mentionnent leur crainte que leur autonomie professionnelle soit menacée par le plan d'action pour la stratégie numérique que le gouvernement met en place. Ils soulignent également que les cycles d'adaptation des programmes sont beaucoup trop longs. Pierre leur répond que la société évolue, que le privé prend de plus en plus de place mais qu'il est hors de question, pour lui, de remettre la formation générale en question car le rôle de l'éducation publique est d'aider un individu à se développer dans sa globalité. Il conclut en disant que le ministère est bien conscient de ces enjeux et s'affaire à revoir tout le processus.

Climat de travail et reconnaissance

Pierre nous parle de la révision massive des différentes politiques du cégep. Certaines n'ont pas été révisées depuis 10 ans. Il trouve important que nous puissions donner notre avis sur ces politiques, notamment sur la nouvelle politique de santé et mieux-être. De son côté, il soutient avoir fait ses devoirs et mobilisé la gouvernance.

Il croit que la synergie entre les différents services serait à améliorer et il souligne que ce rapprochement entre les services lui tient à cœur sans cependant être en mesure de donner des exemples concrets de la façon dont cette synergie pourrait s'effectuer.

Il affirme que la direction essaie de nous donner les espaces et les outils de travail adéquats. Il mentionne aussi faire le tour des corridors régulièrement afin de prendre le pouls de l'établissement.

Il se dit conscient que certains travaux de comités de programme ont été plus difficiles. Par ailleurs, il note une amélioration des relations entre la direction et le syndicat.

Des enseignantes et enseignants soulignent que les processus sont souvent inutilement lourds et compliqués, le manque de suivi de nos étudiantes et étudiants de la part des services éducatifs et ils souhaitent une communication plus habile et agile. Pierre avoue que ce n'est pas la première fois qu'il entend ces commentaires et qu'il s'interroge sur les canaux de communication à utiliser. Il dit travailler sur un nouveau plan de communication en collaboration avec Brigitte Lavoie.

En conclusion le PAEF est, selon lui, un outil très intéressant qu'il faudrait exploiter davantage.

Gouvernance et plan stratégique

Pierre poursuit en disant qu'il aimerait communiquer une foule de renseignements au personnel enseignant mais qu'il trouve difficile de nous rencontrer. De plus, lorsqu'il a fait des tentatives de nous communiquer ces renseignements, le taux de participation lui est apparu extrêmement faible.

Il revient sur tout l'historique de la gouvernance avec Émery Béland. Il mentionne qu'un comité des audits a été mis sur pied et qu'il y aura éventuellement un comité des ressources humaines qui sera créé. Aussi, il s'attend que différentes recommandations émanent des rapports de la CEEC et de la VGQ qui seront déposés sous peu. Il croit qu'il y aura des recommandations spécifiques au niveau de la gouvernance. Il affirme que le conseil d'administration est soucieux de rechercher les bonnes expertises pour siéger sur le CA. Il mentionne, à nouveau, le gros effort de révision des politiques qui est présentement en cours.

Des membres questionnent l'avancement des démarches en lien avec le dossier de l'ancien DG. Pierre leur répond que des problèmes de délais au niveau de la justice ralentissent les choses mais que le dossier continue de cheminer. Il affirme que le CA veut aller jusqu'au bout de la démarche.

Il énumère les principales fonctions d'un DG :

- Répondre au CA.
- Faire le lien avec les employés.
- Agir comme principal dirigeant de l'institution. Il soutient avoir toujours « la tête sur le billot ».
- Participer aux réunions à l'extérieur. Il se dit très sollicité et essayer de s'impliquer de plus en plus sur différents comités de la Fédération des cégeps.
- Voir à l'application des règlements et politiques.
- Faire les liens avec la communauté et les partenaires de l'externe.
- Prendre les décisions avec le comité de concertation des cadres qui est composé de 9 cadres.
- Effectuer annuellement des consultations sur le plan stratégique et y apporter les modifications nécessaires au besoin.

Lorsque des enseignantes et enseignants le questionnent à propos du eCampus, il répond qu'il ne sait pas grand-chose à ce sujet. Il y aura une séance d'information le 5 décembre afin que la Fédération des cégeps puisse prendre position sur ce dossier. Il y aurait de la discorde entre les cégeps et les universités. Tout serait présentement sur la table mais rien ne serait plus clair qu'il y a un an. Le chantier serait cependant trop avancé pour reculer maintenant. Au niveau du conseil des DG, cela irait mieux mais il dit que le eCampus pose cependant problème. Il termine en disant qu'avec le nouveau gouvernement qui vient d'arriver au pouvoir, nul ne sait ce qui arrivera.

Plan de la réussite

Pierre se demande quelles sont nos interrogations à ce sujet et avoue qu'il ne sait trop quoi nous dire si ce n'est que le plan de la réussite est traité sur le même pied que le plan stratégique. Le document est très intéressant et très adapté à la réalité. Ils ont trouvé une nouvelle formule très efficace afin de consulter les étudiantes et étudiants. Il affirme : « le nouveau plan de la réussite m'anime au plus haut point. »

Les enseignantes et enseignants soulignent :

- La nécessité qu'il y ait davantage de communication et de collaboration entre les différents services.
- Qu'il faudrait que la direction se questionne davantage sur la pertinence des décisions en en les évaluant toujours avec l'étudiant au centre des préoccupations.
- Qu'ils ont l'impression d'être gérés par les systèmes informatiques et que ce qui est présenté comme des outils aidants et facilitants les asservissent toujours un peu plus.
- Que les logiciels achetés ne correspondent pas toujours aux réels besoins car il y a des lacunes au niveau de la consultation.
- Que la complexité et la lourdeur des processus est très contraignante et entre très souvent en conflit avec notre autonomie professionnelle, notamment lors des activités avec les étudiantes et étudiants.

En réponse à ces commentaires, Pierre affirme que Brigitte et lui sont très réceptifs à ce qu'ils entendent. Il ajoute aussi que la prochaine fois que nous l'inviterons à une assemblée générale, il serait souhaitable d'inviter aussi la directrice des services éducatifs afin qu'elle puisse intervenir et répondre directement à certaines questions.

Il poursuit en annonçant que Brigitte aura un rôle extrêmement stratégique au cours des prochaines années et qu'elle aura le lourd mandat de développer la vision de l'éducation au Cégep de Matane.

Il termine en mentionnant qu'il manque de temps pour le faire mais qu'il serait intéressant de faire le point sur l'entreprise étudiante Aurore ainsi que sur le fab lab qui sont « les canards boiteux du plan stratégique ».

Le personnel enseignant remercie Pierre de sa visite. Pierre et Brigitte quittent ensuite la salle.

William Duclos demande aux membres ce qu'ils ont pensé de la rencontre. Ont-ils apprécié la formule?

En résumé, les commentaires des membres sont les suivants :

- La présence du directeur général et de la directrice des services éducatifs est pertinente afin qu'ils entendent tous deux la même chose.
- La formule a été plus appréciée que celle de l'an passé. Cependant, les sujets étant plus larges, il pourrait être intéressant de cibler davantage certains aspects que nous souhaiterions aborder.
- Une formule hybride des deux dernières rencontres pourrait être intéressante.

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marc Tremblay :

« De lever l'assemblée générale. »

Levée de l'assemblée à 14h02.